

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avis à nos lecteurs

Les Bulletins des 5 juillet et 19 juillet 1947 seront groupés en un seul fascicule qui sortira de presse le 12 juillet sous forme d'un « numéro spécial » consacré entièrement aux Chemins de fer à l'occasion de leur centenaire. Cette publication contiendra de nombreux articles marquant les progrès réalisés au cours de ces dernières années en matière de travaux, de construction du matériel roulant et d'exploitation.

D. Brd.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants:

Section industrielle.

307. Jeune *technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Atelier de constructions en Suisse centrale.

309. Jeune *technicien électricien*, en qualité de chef monteur, pour la surveillance du personnel de montage, l'élaboration des devis et des décomptes en travaux d'installations, etc. Possibilité de se préparer à l'examen de maîtrise et aux examens de la concession téléphonique A. Occasion d'apprendre la langue italienne. Entrée si possible le 1^{er} juillet ou le 1^{er} août 1947. Entreprise d'installations électriques au Tessin.

311. *Constructeur*. Brûleurs et installations à huile lourde pour usages industriels et pour chaudières marines. Suisse romande.

313. *Dessinateur*. Constructions métalliques et mécanique générale. Fonderie et atelier de construction de Suisse romande.

315. *Technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Chaudières et appareils. Atelier de construction de Suisse orientale.

317. Jeune *dessinateur mécanicien*. Construction de chaudières et d'appareils, éventuellement mécanique générale. Ateliers de construction de Suisse romande.

319. Jeune *technicien électricien*. Suisse centrale.

321. Jeune *ingénieur mécanicien*, de préférence ancien élève de l'Institut d'organisation industrielle de l'E. P. Z., ayant des connaissances en construction de machines-outils et dans la technique d'exploitation. Fabrique de machines de moyenne grandeur du canton de Zurich.

323. Jeune *technicien en chauffage*. Surveillance et entretien de la centrale thermique et des installations de fabrication. Grande teinturerie de Suisse centrale.

325. *Constructeur*. Appareils à haute tension. Suisse romande.

327. *Constructeur* (technicien ou dessinateur). Entreprise industrielle des environs de Zurich.

329. *Technicien en chauffage et ventilation*. Projets et exécutions. Ancienne maison de Lausanne.

331. Jeune *ingénieur de vente*, E. P. Z. ou E. P. U. L. et disposant de quelques années d'expériences en machines thermiques (turbines à vapeur, etc.). Bonnes connaissances du français indispensables. De préférence postulant de langue maternelle française. Place stable et d'avenir intéressante pour personne ayant les qualités requises. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 651, 887 ;

de 1947 : 1, 19, 141, 211, 277, 293, 303.

Section du bâtiment et du génie civil.

652. *Technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte du canton de Saint-Gall.

656. *Dessinateur en béton armé* ou *dessinateur en génie civil*. Age : entre 23 et 30 ans. Bureau d'ingénieurs de Suisse romande (Valais).

658 b. Jeune *architecte*, éventuellement *dessinateur en bâtiment*, artistiquement doué, pour l'exécution de tous les travaux de dessin ainsi que de projets. Eventuellement étudiant de la section d'architecture de l'E. P. Z. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

664. *Technicien en bâtiment* ayant de la pratique, pour plans d'exécution, devis et direction de travaux. Bureau d'architecte de Berne.

666. *Technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte du canton de Berne.

670. Jeune *technicien* ou *dessinateur en béton armé*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Bureau d'ingénieur de Zurich.

674. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Plans et détails d'exécution, travaux de chantier. Bureau d'architecte de Zurich.

676. *Technicien en béton armé*. Calculs et construction et *dessinateur* pour plans de coffrage et d'armature et listes des fers. Bureau d'ingénieur de Zurich.

680. *Technicien en bâtiment* pour plans et détails d'exécution, devis et direction de travaux. Quelques connaissances de la langue italienne. Bureau d'architecte du Tessin.

682. *Dessinateur en bâtiment*. Zurich.

684. Jeune *dessinateur en béton armé*. Suisse centrale.

688. Jeune *technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte au Havre.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 1428, 2020, 2036, 2106 ; de 1947 : 32, 202, 204, 218, 266, 282, 378, 414, 424, 464, 520, 522, 528, 576, 584, 608, 616.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Séchage par infra-rouge.

L'originalité du chauffage par lampes dites « à rayonnement » récemment mises au point, ne réside pas dans l'emploi, nullement nouveau, d'un rayonnement. Elle réside dans le fait qu'on a choisi, après un examen méthodique, un rayonnement électro-magnétique d'une certaine catégorie. Les radiations paraissant répondre le mieux à l'ensemble de ces conditions sont celles du domaine de l'infra-rouge. En effet :

1. Ces radiations infra-rouges sont fortement absorbées par un grand nombre de substances.

2. Elles sont douées d'un pouvoir de pénétration dont l'influence sur la qualité du traitement a été observée d'une manière incontestable.

3. Elles n'ont pas d'action chimique nuisible à l'organisme humain ou aux produits irradiés.

4. Elles sont produites au moyen d'un filament de tungstène porté à l'incandescence.

Ce filament, étant donné sa température élevée, est monté à l'intérieur d'une ampoule de verre. Afin d'utiliser au mieux l'énergie, la lampe est munie d'un miroir intérieur constitué par un dépôt métallique inaltérable. On évite ainsi le montage d'un réflecteur séparé. Cette source d'infra-rouge est introduite actuellement en Suisse sur le marché par la maison *Philips* (Mannesstrasse 108, Zurich) ; elle constitue assurément le moyen le plus simple d'obtenir un séchage plus rapide, meilleur et moins coûteux.

Cours de soudure électrique.

Programme pour juillet 1947

La S. A. *Brown Boveri* organise du 7 au 10 juillet un cours de soudure en langue française.

Le cours se terminera par une visite des Usines *Brown Boveri* où 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (non compris les 25 postes de l'école).

Demandez le programme détaillé à l'école de soudure *Brown Boveri*, Baden.